

**DANIEL GERVAIS**  
***THE TRIPS AGREEMENT : DRAFTING HISTORY AND ANALYSIS,***  
**LONDON, SWEET & MAXWELL, 2003**

*Par Jean-Frédéric Morin\**

L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC ou TRIPS selon l'acronyme anglais) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) demeure, dix ans après sa conclusion, l'un des traités multilatéraux les plus controversés. En effet, plusieurs débats internationaux planent autour de ce traité, notamment celui sur l'accès aux médicaments en Afrique et celui sur la brevetabilité du matériel biologique. Pour voir clairement au-delà de ces polémiques lourdement chargées émotionnellement et idéologiquement, il est essentiel de revenir au texte et à l'esprit du traité. C'est l'objectif proposé par la récente réédition de l'ouvrage « *The TRIPS Agreement : Drafting History and Analysis* » du professeur Daniel Gervais.

Le professeur Gervais enseigne le droit de la propriété intellectuelle à l'Université d'Ottawa. Au début des années 1990, il travaillait au secrétariat du GATT et a été étroitement associé à la négociation de l'Accord sur les ADPIC. Le regard qu'il pose sur ce traité est donc à la fois celui d'un observateur privilégié et celui d'un universitaire.

Cette double perspective intéressera autant les internationalistes qui étudient l'Accord sur les ADPIC que les fonctionnaires qui doivent l'interpréter et le mettre en œuvre. Ils y trouveront tous les outils nécessaires à la compréhension du texte, comme les premières ébauches du traité, les décisions pertinentes de l'Organe de règlement des différends ou des extraits de communications rendues par les membres de l'OMC. Ces documents sont accessibles par la base de données en ligne de l'OMC, mais sont noyés dans une surabondance d'informations. Le professeur Gervais a sélectionné les plus importants (la bibliographie contient plus de 200 documents officiels de l'OMC) et les a accompagnés de textes analytiques et explicatifs.

L'ouvrage s'articule en trois parties. La première retrace l'historique des négociations, du début du cycle de l'Uruguay jusqu'à la Déclaration de Doha de 2002. Elle permet notamment de mieux comprendre comment et pourquoi le droit de la propriété intellectuelle a été intégré dans une organisation spécialisée en commerce international. Elle permet également de circonscrire le rôle joué par certaines délégations dans la négociation du traité. Cette première partie se conclut par une prospective sur les sujets chauds en propriété intellectuelle, notamment la protection des savoirs traditionnels et l'accès aux médicaments. Malheureusement, l'ouvrage était déjà sous presse le 30 août 2003, lorsque, après des mois de débats, le Conseil

---

\* Candidat au doctorat à l'Université de Montpellier et à l'Université du Québec à Montréal ainsi que chercheur au Centre international Unisféra et au Centre des politiques en propriété intellectuelle de l'Université McGill.

général de l'OMC a adopté une décision historique sur l'exportation de médicaments génériques dans les pays qui n'ont pas les capacités industrielles pour les produire.

La deuxième partie de l'ouvrage reprend un à un les 73 articles de l'*Accord sur les ADPIC*. Pour chacun, le professeur Gervais retrace leur évolution à travers le cycle de l'Uruguay en comparant les versions préliminaires à la version finale de l'article. Cette comparaison permet de mieux comprendre la formulation qui a été finalement retenue par les négociateurs. L'auteur complète ce tableau en expliquant les enjeux juridiques sous-jacents à chaque article, en présentant l'interprétation qui en a été donnée par l'Organe de règlement des différends et en résumant les débats actuellement en cours à leur sujet.

La troisième et dernière partie est une collection de textes essentiels à l'analyse de l'*Accord sur les ADPIC*, incluant les principaux traités de propriété intellectuelle et la Déclaration de Doha. Un index détaillé et une bibliographie complètent l'ouvrage.

Certains lecteurs seront peut-être déçus par l'approche strictement legaliste et technique empruntée par l'auteur. Sans explications économiques ou politiques, le néophyte peut ne pas saisir toute l'importance de certains articles. Par exemple, que signifie l'extension de la durée de protection conférée par un brevet à vingt ans pour les économies africaines? Ou encore, quelle a été la stratégie américaine pour promouvoir leur position lors de la négociation de l'*Accord sur les ADPIC*?

Il faut néanmoins éviter de prêter à cet ouvrage des ambitions qu'il n'a manifestement pas. Il s'agit d'un guide pour la compréhension juridique de l'*Accord sur les ADPIC* et des documents officiels de l'OMC. Plusieurs autres ouvrages, indiqués en bibliographie, peuvent servir de lectures complémentaires pour mieux saisir les enjeux économiques et politiques de l'*Accord sur les ADPIC*. L'originalité de celui-ci est justement d'offrir tous les outils nécessaires pour que le lecteur tire lui-même ses propres conclusions, selon ses intérêts ou son programme de recherche.